

Initiatives parlementaires

cière pour les dirigeants de ce Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail.

[Traduction]

M. Dennis Mills (Broadview—Greenwood): Madame la Présidente, c'est un privilège de pouvoir prendre la parole au sujet de la motion présentée par mon collègue, la député de Hamilton-Ouest.

À mon vis-à-vis, le député de Montmorency—Orléans, qui a demandé durant son discours si nous agissions par partisanerie, je lui répons carrément que nous ne pouvons pas nous permettre de faire de la politique partisane à ce sujet.

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail profite aux électeurs non seulement du député de Hamilton-Ouest mais probablement de chacun d'entre nous.

Avant d'entamer mon discours concernant la motion à l'étude aujourd'hui, j'ai étudié le rapport annuel du Centre. Beaucoup de Canadiens ignorent peut-être que le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail diffuse des renseignements fiables et complets sur la santé et la sécurité au travail. Il favorise les décisions réfléchies, préconise le changement au travail, sensibilise le public à la nécessité d'un milieu de travail sain et sûr et appuie l'éducation et la formation.

Le député a mentionné dans son discours que le Centre était ouvert depuis dix ans et que, durant cette période, il avait acquis une réputation de fiabilité non seulement au Canada mais à l'échelle internationale. Il publie des documents et offre des conseils pratiques à diverses publications. Le Centre touche près de quatre millions de travailleurs canadiens chaque année.

Le Centre s'est entendu avec Agriculture Canada pour fournir des renseignements sur les règlements régissant les pesticides non seulement à ce ministère, mais encore à l'Australian Centre for Health and Safety, à l'Association des hôpitaux du Canada, à Environnement Canada et aux universités de tout le pays.

Cet organisme a mis des années à s'établir et constitue une ressource fondamentale pour le patronat et les syndicats canadiens. Même s'il s'agit ici d'une motion d'initiative parlementaire du député de Hamilton-Ouest, la question n'intéresse pas que la circonscription de

Hamilton-Ouest. Pas du tout. Il est question d'un service national aussi bien qu'international.

Je comprends, comme l'a déjà signalé le député d'en face dans son exposé, que notre pays accuse un déficit important et doit absorber une lourde dette. Le député aurait tort de croire que, de ce côté-ci de la Chambre, nous ne reconnaissons pas ces faits.

Lorsque vient le temps de réduire les dépenses du gouvernement fédéral, il faut choisir entre diverses options et différentes priorités. À mon avis l'une des priorités essentielles du gouvernement actuel, mise à part la responsabilité financière, me semble être un engagement décisif et passionné envers les questions environnementales.

La semaine dernière, j'ai lu le document de travail du ministre de l'Environnement en ce qui concerne la protection de l'environnement, à savoir le Plan vert.

M. Gardiner: Cela ne vous a probablement pas pris beaucoup de temps.

M. Mills: J'ai mis un certain temps.

Pour ma part, je crois que le ministre de l'Environnement est fermement déterminé à faire quelque chose pour protéger l'environnement. Il me paraît vouloir sincèrement trouver le moyen d'amener les gens à participer activement à la protection de l'environnement. Ce n'est pas facile.

Je constate, dans ma circonscription, que beaucoup de gens s'intéressent, en paroles, au mouvement en faveur de l'environnement, mais que ce sont surtout les enfants qui participent à ce mouvement, au Canada. Les parents et les adultes sont plus difficiles à motiver.

Je concède que sa tâche est difficile. Mais dans sa déclaration d'intentions, le ministre de l'Environnement a déclaré: «Pour atteindre cet objectif, nous croyons que le gouvernement du Canada doit donner l'exemple. Nous croyons que nous devons reconnaître l'interdépendance d'un environnement sain et d'une économie forte.»

Il a dit qu'il était «impatience de passer à l'action pour rattraper des décennies de nonchalance envers l'environnement». Ces intentions sont excellentes, à mon avis. Il a dit aussi que «le gouvernement du Canada projette d'améliorer son service d'alerte contre les dangers naturels—tels que blizzards, tornades et tempêtes en mer—dangers qui s'accompagnent souvent de situations de pollution critiques, et qu'il compte améliorer notam-